

Intégrer l'éveil culturel et artistique des enfants à sa pratique professionnelle

RS5715 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333, 330
Formacode(s)	44042, 45054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/12/2021
Date d'échéance	15/12/2026

Certificateur(s)

ASSOCIATION ENFANCE ET MUSIQUE · SIRET : 32432257700036

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification

visé à reconnaître la capacité à déployer des pratiques professionnelles favorisant l'éveil artistique et culturel des enfants. Les domaines de l'éveil artistique et culturel peuvent relever de différents registres : musique, chant, littérature, arts plastiques, éveil corporel ou arts du spectacle.

La certification ne porte pas sur l'acquisition des techniques propres à chaque métier, mais sur la capacité à mettre en œuvre ces techniques au profit d'activité participant à l'éveil culturel et artistique des enfants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Utiliser les outils culturels ou

artistiques appropriés à un usage

par des enfants de moins de 6 ans

Adapter l'utilisation de ces outils en fonction des caractéristiques des enfants participant à l'atelier et des spécificités de l'environnement dans lequel il se réalise, dans la discipline artistique choisie

Pratiquer des activités d'éveil culturel et artistique à destination des enfants dans un lieu de vie collective (crèche, hôpital, établissement d'accueil de jeunes enfants, bibliothèque, école, établissement médico-social...) en associant toutes les parties prenantes à l'atelier

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043990581>

)

Le décret du 30 août 2021 rend obligatoire l'intégration de l'éveil culturel et artistique dans le projet éducatif des établissements d'accueil de jeunes enfants.

Arrêté du 23 septembre 2021 promulgue une charte nationale de l'accueil du jeune enfant (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044126586>

)

Les principes posés par la Charte sont applicables à l'ensemble des professionnels intervenant en accueil de jeunes enfants

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification n'est accessible qu'aux personnes en situation d'activité professionnelle en relation avec les enfants de moins de 6 ans, l'évaluation se réalisant en situation professionnelle réelle.

Les personnes qui n'exercent pas effectivement avec des enfants peuvent suivre un cursus de formation leur permettant de développer leurs compétences mais ne peuvent prétendre passer la certification que lorsqu'elles sont en situation d'activité avec des enfants.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury de certification est composé de trois membres dont le responsable de la certification d'Enfance et Musique et deux professionnels extérieurs

Base légale

Date de décision	15/12/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/12/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	16	—	—	—
2020	8	—	—	—
2019	30	—	—	—
2018	34	—	—	—
2017	14	—	—	—
2016	20	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS148, RS159

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.enfancemusique.asso.fr/centre-de-formation/certifications/certificat-capacite-integrer/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5715/>

Où se former

Formations référencées	42
Organismes	1
Régions couvertes	5
Prix indicatif	1 650 € – 5 540 €

Durée	35 – 105 h
-------	------------

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	393
----------------------	-----

Parcours menés à terme	362
------------------------	-----

Taux d'achèvement	92 %
-------------------	------

Période	05/2022 – 09/2026
---------	-------------------

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	465
----------------------	-----

Montant total engagé	1 005 173 €
----------------------	-------------

Coût moyen par dossier	2 162 €
------------------------	---------

Durée moyenne	41 h
---------------	------

Période	01/2022 – 09/2026
---------	-------------------

France compétences	94 %
--------------------	------

Reste à charge titulaire	3 %
--------------------------	-----

France Travail	1 %
----------------	-----

OPCO	1 %
------	-----

Entreprise	1 %
------------	-----

Régions	0 %
---------	-----

Compte d'engagement citoyen	0 %
-----------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.